



J'ai été insulté de " petite pédale " par mon beau-père

Par **pierrot45**, le **26/10/2012 à 16:25**

Bonjour,
Mon beau-Père n'est pas mon Père, car ma Mère s'est remariée, et suite à une communication téléphonique, entre lui et moi-même, IL M'A TRAITE DE " PETITE PÉDALE, A DEUX REPRISES "
POURRAIS-SAVOIR COMMENT COMMENT PORTER PLAINTE POUR INSULTES??? ET QUE RISQUE-T-IL ???
Je suis handicapé à plus de 80% d'invalidité, suite à un grave accident du travail, j'ai un traitement sous morphine, et je suis appareillé par un neurostimulateur et le moral n'est pas très bon, et ce depuis 15 ans.
QU'ELLE EST LA CONDUITE A TENIR POUR CES INSULTES ??? MERCI D'AVANCE
Mr METIVIER J.Pierre

Par **pat76**, le **26/10/2012 à 17:00**

Bonjour
Il y a un témoin qui a entendu l'insulte?

Par **trichat**, le **26/10/2012 à 20:41**

Bonjour,
Effectivement, s'il n'y a pas de témoin, il vous sera difficile d'apporter la preuve de ces propos diffamatoires.
Vous devriez vous rapprocher d'une association de soutien aux handicapés, leur exposer cette situation : un responsable saura vous conseiller sur la marche à suivre.
Cordialement et bon courage.